



Association Recherche Éducation Action

Travailleuse ou travailleur social référent·e scolarisation en bidonville

À Montpellier (« médiation scolaire »)

CDD du 01/07/2023 au 31/12/2023

Création de poste. En binôme avec la travailleuse sociale déjà référente sur la scolarisation, vous travaillerez au sein d'une équipe composée de six autres travailleuses et travailleurs sociaux chargé·es de l'accompagnement social global des familles.

Vous serez chargé spécifiquement de travailler avec les familles et leurs enfants l'adhésion à la scolarisation dans le cadre du projet « scolarisation » co-financé dans le cadre du FSE.

Vous serez notamment chargé :

- D'être moteur sur la mise en œuvre du projet scolarisation qui s'articule autour de 4 axes :
 - Lever les freins matériels
 - Permettre une meilleure connaissance de l'institution par les parents
 - Renforcer le sens donné à la scolarité au collège, pour les enfants et leurs parents
 - Le suivi individualisé de 40 à 50 enfants
- De porter des projets pédagogiques transversaux entre AREA et les établissements scolaires et organiser les interventions du reste de l'équipe,
- Du reporting
- De contribuer à l'analyse et la réflexion dans l'équipe
- De participer à l'élaboration et la mise en œuvre de projets collectifs
- De participer à la vie associative et éventuellement la coordination de bénévoles

Profil recherché :

- Expérience conséquente dans le travail social et/ou l'enseignement
- Expérience de projets menés en partenariat avec l'Education Nationale
- Expérience du travail auprès de personnes en situation de précarité / de migration

- Capacité à évoluer en milieu conflictuel
- Capacité de travail en équipe
- Capacités d'adaptation

- Maitrise des outils bureautiques

Seraient un plus :

- La maitrise du Roumain ou du Romanès
- Expérience en milieu associatif
- Compétence animation (BAFA ou BPJEPS)

Poste :

- 35 heures, CDD jusqu'au 31/12/2023. Objectif de pérennisation du poste.
- Tickets restaurant
- Salaire brut selon expérience (exemple : Pour 4 ans d'expérience 2 530 €)

Accord collectif d'entreprise comprenant :

- Prise en charge abonnement transports en commun 100 %
- Prise en charge mutuelle salarié.e et enfants à charge 100 %
- 3 semaines de congés dit « saisonniers » en plus des 5 semaines de congés payés légaux.

Procédure de recrutement :

- Envoi CV et lettre de motivation jusqu'au 16/06/2023 : contact [a]area-asso.org
- Entretiens semaine du 19/06/2023
- Début de contrat : début juillet